



♪ Le vent en poupe ♪ La famille Sasek avec Johannes Brändli (Journée des Amis 2025)



Est-ce par hasard que le nouveau chant de Johannes Brändli touche à nouveau le cœur du sujet sur lequel Ivo Sasek a prêché à la Journée des Amis 2025 ?! Cette chanson prouve encore la manière dont tout se déroule quand on suit le courant de la vie. Sois une partie de ce nouveau monde, que la famille Sasek non seulement chante, mais expérimente aussi chaque jour – au milieu de toutes les injustices de cette époque. Plus il y a de pression, plus ils vivent le vent divin en poupe et expérimentent encore et toujours la force au milieu de la faiblesse.

Content Text ???

de Author ???

Sources:

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#FamilleSasek - Famille Sasek - www.kla.tv/FamilleSasek

#Hits-fr - Les hits de Kla.TV - www.kla.tv/Hits-fr

#Culture - www.kla.tv/Culture

#Art - www.kla.tv/Art

#JourneeDesAmis2025 - Journée Des Amis 2025 -
www.kla.tv/JourneeDesAmis2025

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ➔ ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- ➔ peu entendu, du peuple pour le peuple...
- ➔ des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  Licence Creative Commons avec attribution

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.